

## ÉDITORIAL

# Forêt privée: le secret budgétaire est improductif

**Nous sommes au début du mois de mai, les travaux de reboisement en forêt privée ont débuté dans plusieurs régions et les propriétaires, leurs organisations, leurs milliers de travailleurs, les agences, les conseillers forestiers, les partenaires et bien d'autres intéressés ne connaissent toujours pas la décision du ministre Pierre Corbeil quant au budget accordé au Programme d'aménagement de la forêt privée.**

De façon exceptionnelle, le gouvernement du Québec déposait en mars dernier un budget de crédits temporaires (pour trois mois) pour le fonctionnement de l'État afin de disposer du temps nécessaire pour finaliser la préparation de son budget 2005-2006. Le 21 avril, le ministre des Finances, Michel Audet et la présidente du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget, rendaient publics budget et crédits budgétaires pour l'année en cours.

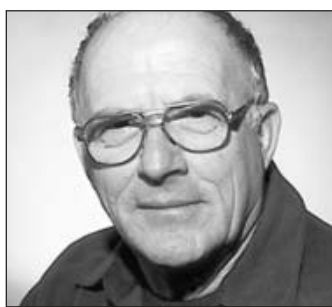
Le lendemain, notre Regroupement des sociétés d'aménagement forestier du Québec (RESAM) tentait de connaître le budget de la forêt privée, soit à la même date où l'an dernier, le ministre avait convoqué les partenaires du développement de la forêt privée pour leur annoncer la *coupure* budgétaire au Programme d'aménagement dont tous se souviennent avec amertume. Au cabinet du ministre, on nous a informés que le ministre partait en tournée des régions (rencontre des CRÉ) pour les deux prochaines semaines et

que par la suite, il y aurait l'étude des crédits budgétaires au cours de laquelle nous pourrions enfin connaître le budget réservé à la forêt privée.

Cette situation est étrange. Elle est certainement improductive, difficilement justifiable et elle est lourde de conséquences. Si le scénario mentionné se produit, nous connaissons le budget à la mi-mai si ce n'est pas à la fin mai. Pourquoi attendre ainsi?

## UNE PARTIE DE LA SOLUTION

Pourtant, le ministre sillonne actuellement les régions avec ses collègues à la recherche de solutions pour atténuer les impacts de la baisse de possibilité forestière en forêt publique. Dans plusieurs régions, le ministre entend dire, notamment de la part d'industriels et de préfets de MRC, que la hausse de la production de la forêt privée fait partie des solutions qu'il faut rapidement mettre en place. Pourquoi alors laisser les propriétaires, leurs organisations et leurs travailleurs dans l'expectative? Pourquoi induire autant de problèmes à la réalisation d'une planification réaliste de travaux sylvicoles qui généreront une hausse immédiate de la récolte de bois? Pour-



**JEAN-GUY RIOUX**

Président du Regroupement des sociétés d'aménagement forestier du Québec

quoi contribuer à retarder le début de ces travaux?

Franchement, cette situation est déconcertante. On sait tous à quel point les interventions forestières sont devenues complexes et on connaît très bien l'importance d'une planification rigoureuse pour optimiser l'utilisation de ressources qui sont de plus en plus rares. On sait aussi que la planification forestière et la sylviculture d'un boisé s'exer-

cent selon une perspective de quelques années, voire des décennies.

Quand on y pense un instant, on conviendra rapidement qu'il faut que le partenariat établi depuis 30 ans et *redynamisé* en 1995, sorte au plus vite du contexte de la planification budgétaire annuelle. À fortiori, lorsqu'on se retrouve malheureusement dans ce contexte, il faut absolument faire connaître le plus promptement possible les ressources allouées pour la réalisation de travaux. On peut ensuite ajuster les stratégies régionales et ainsi orienter ou stimuler les activités d'aménagement des propriétaires de la façon la plus adéquate possible.

L'industrie et les communautés locales ont besoin plus que jamais du bois de la forêt

privée. Il est indispensable que la récolte de ce bois se réalise selon des traitements sylvicoles qui respectent les critères d'aménagement forestier durable. En conséquence, le ministre doit immédiatement signaler quel appui il est prêt à consacrer à la forêt privée, quitte à bonifier ultérieurement cet appui dans le cadre de l'établissement des contrats de développement et de diversification. Ces contrats pourraient aussi servir à financer des projets d'éclaircies de plantation, de sylviculture intensive ou de réhabilitation des forêts feuillues.

Il est important de comprendre que le programme crée un impact majeur sur la participation de milliers de propriétaires dans l'aménagement durable de leur boisé. Si le ministre Corbeil veut réellement hausser la contribution de la forêt privée pour soutenir l'activité économique dans les régions, et s'il veut clairement supporter les pratiques d'aménagement forestier durable, il doit poser des gestes conséquents.

En terminant, je ne peux faire autrement que de penser aux milliers de travailleurs et travailleuses qui œuvrent à l'aménagement de la forêt privée. Comment rassurer ces gens et leurs familles et s'engager, en tant qu'employeurs, à leur offrir une perspective d'emploi réaliste? Comment valoriser le travail et le travailleur forestier dans un tel contexte? Le ministre Corbeil doit dès maintenant mettre cartes sur table et s'assurer que cette situation ne se répète plus dans l'avenir. Δ

## ÉDITORIAL

# La vraie nature des groupements forestiers

**Voici une page qui se tourne sur une période palpitante de ma vie professionnelle. En effet, je quitterai ma fonction de directeur général de RESAM au cours des prochains jours. Pour mon dernier commentaire dans cette page, je vous propose quelques réflexions sur ce qui fut une passion.**

Après 22 ans consacrés au développement de la formule des groupements forestiers (16 ans à la direction générale du groupement des Sommets, deux ans à l'implantation de groupements en Amérique latine et quatre ans à RESAM), ce n'est pas sans un certain tiraillement que j'ai pris la décision de quitter mes fonctions au Regroupement.

Pendant toutes ces années, j'ai été animé par la conviction profonde que les groupements forestiers (GF) jouaient un rôle important pour assurer l'essor de l'aménagement de la forêt privée et le développement d'une véritable culture de la sylviculture chez les propriétaires de boisés privés. Aujourd'hui, moment propice au bilan, je constate la justesse de cette conviction en prenant la mesure des résultats obtenus grâce à cette formule.

En effet, les succès des GF sont énormes. On commence à peine à mesurer les résultats forestiers et ils sont impressionnants. Si l'on ajoute les effets sur l'évolution des pratiques des propriétaires, de même que sur le développement des capacités locales à mieux gérer la ressource et à assurer son propre développement, on perçoit mieux les progrès réalisés. Mais c'est un secret bien gardé.

Les GF eux-mêmes en saisissent à peine l'ampleur. Confrontés aux défis quotidiens des opérations, les permanents et les administrateurs des groupements ne mesurent pas les réels impacts de leurs efforts. Il faut y porter un regard extérieur, distant, pour bien comprendre tout l'intérêt de la formule. Je me permets de mentionner ici, l'attention portée

aux GF qui leur a été manifestée encore récemment par des gens du Nouveau-Brunswick et du Maine.

## DÉVELOPPEMENT PAR ET POUR LES GENS

Un des grands succès de la formule réside dans le fait que celle-ci privilégie l'implication des gens du milieu dans leur propre développement. Elle favorise leur responsabilisation et les amène à s'approprier les outils, les connaissances et l'expertise qui leur permettront d'améliorer leurs conditions et d'évoluer vers une plus grande autonomie, individuellement et aussi collectivement. Ces éléments sont à la base de la durabilité du changement des comportements et sont des ingrédients essentiels au succès du développement local.

Ainsi, l'existence des GF permet la formation et l'émergence de leaders forestiers locaux et elle enrichit les communautés rurales de ressources professionnelles et techniques qui participent de diverses façons à dynamiser le milieu. Loin d'être une structure ou un intermédiaire, le GF a un effet mobilisateur auprès des propriétaires de boisés. Il vise, comme son nom l'indique, à grouper des territoires forestiers pour améliorer l'efficacité et la rentabilité des opérations, tout en assurant la production régulière du bois.

Une autre qualité de la formule est son adaptabilité à la diversité des gens de même qu'au contexte forestier et aux situations socio-économiques locales. Les GF appartiennent aux gens du milieu et leur évolution s'ajuste à leur rythme, parfois progressiste, parfois conservateur. Tous, par contre, ont énormément avancé depuis 30 ans et ils ont entraîné dans



**EUGÈNE GAGNÉ**

Directeur général du Regroupement des sociétés d'aménagement forestier du Québec

leur sillage bien d'autres propriétaires et entrepreneurs forestiers à modifier leurs pratiques, en plus d'influencer la réglementation municipale pour la protection des forêts.

Bien sûr, les expériences n'ont pas toutes été heureuses. La formule comporte des risques car elle vise la prise en charge, par les propriétaires, des destinées de leur organisation dans un environnement d'affaires complexe.

Malgré quelques mésaventures et le fait que certains GF progressent moins rapidement qu'on pourrait le souhaiter, quand on comprend l'importance des retombées engendrées par ces organisations de propriétaires, on se dit que si les GF n'existaient pas, on chercherait, comme ailleurs dans le monde, à les créer.

## GARDER LE CAP

Ces dernières années, j'ai souvent été frappé par des commentaires qui me donnaient à penser que bien des gens ne connaissent pas du tout le fonctionnement et la nature même des GF. Parmi ces commentaires, il y a le concept du «conseiller forestier». Il y a aussi celui d'«agent livreur de programme» ou de structure de livraison. J'avoue que ces derniers commentaires me désolent davantage. Cela revient à associer le GF à un intermédiaire, à une structure plus ou moins bureaucratique qui existe pour les besoins de l'administration d'un programme.

Les GF ne doivent pas se laisser distraire. Ils doivent garder le cap et assumer la responsabilité confiée par leurs propriétaires membres qui est de voir à la gestion d'un grand territoire forestier. Le programme d'amé-

agement est un des outils essentiels qui permet au GF d'aménager intensivement ce territoire, mais il doit demeurer un outil parmi d'autres outils que les GF ont développés ou créeront dans l'avenir. C'est ainsi que les GF joueront réellement leur rôle. Considéré dans cette perspective, le virage sylvicole proposé par la Commission Coulombe, qui consiste à appuyer des projets de sylviculture intensive, est extrêmement intéressant et va certainement contribuer à revaloriser la vraie nature des GF. Les industriels qui ont compris cette dimension des GF ont développé avec eux de fructueux partenariats. Je suis convaincu que cela n'est qu'un début.

## VERS D'AUTRES HORIZONS

Comme je le mentionnais d'entrée de jeu, j'ai pris la difficile décision de quitter une passion, mais c'est pour aller vers une autre. Je vais joindre mon collègue et ami Pierre Courtemanche au Groupe Transforêt, pour être plus près du terrain et des opérations, et ce, dans un créneau des plus intéressants, la valorisation du bois de qualité. Comme par hasard, ce créneau de production convient parfaitement à la forêt privée.

En terminant, je tiens à saluer chaleureusement mes collègues du bureau et du réseau pour leur appui indéfectible, leur disponibilité, leurs conseils et leur constante collaboration. J'ai aussi une pensée bien sentie pour de nombreuses personnes chez nos partenaires qui ont été d'un grand support, en plus d'être des alliées de nombreuses causes. Je désire enfin témoigner de deux rencontres remarquables: notre cher président, Jean-Guy Rioux, et le sympathique Marcel Leboeuf. Ce sont des personnages colorés, passionnés, dévoués, entiers qui, chacun à leur façon, apportent une dimension humaine incomparable au travail chez RESAM. Allez, à la prochaine et vive les groupements forestiers! Δ